



Proprietaire veut mettre nos affaires a emaus

Par rif, le **08/06/2010** à **21:01**

Bonjour,nous etions locataire nous avons demandes au proprietaire si c est possible de garder des affaires et il nous a dit oui il nous a dit de les mettre dehors sous une avancee pour un mois car nous avons demenager a750km d ou sont nos affaires .entre temps notre vehicule est tomber en panne je lui est expliquer que nous avons plus de vehicule pour chercher nos affaires pour ce mois si .que debut juillet on peut se debrouiller mais pas ce mois la.il ma dit si je trouve pas de moyen pour chercher les affaires il tel a emaus .a t il le droit de faire ca merci